

## Questions orales

## LA PROTESTATION AU SUJET DE L'IMPOSITION DE DROITS COMPENSATEURS SUR LES PNEUS MICHELIN ENTRANT AUX É.-U.

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Le ministre pourrait-il faire savoir à la Chambre si lui-même ou un autre ministre a protesté officiellement auprès du GATT concernant la décision des États-Unis relativement à la société Michelin et dans l'affirmative, pourrait-il déposer cette protestation; enfin le ministre pourrait-il faire savoir à la Chambre quelle sera à son avis la décision arrêtée par le GATT à ce sujet?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de l'expliquer à la Chambre, nous avons protesté officiellement auprès du gouvernement des États-Unis mais nous n'avons pas encore reçu de réponse. Par contre, nous n'avons pas encore protesté officiellement auprès du GATT.

\* \* \*

## AFFAIRES EXTÉRIEURES

## LES PROTESTATIONS CONTRE LE PROJET AMÉRICAIN D'INONDATION DE LA VALLÉE CANADIENNE DU SKAGIT

**M. John A. Fraser (Vancouver-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il y a une certaine urgence parce qu'à l'heure actuelle la Commission fédérale d'énergie des États-Unis reçoit des mémoires concernant l'inondation de la vallée canadienne du Skagit. Vu l'opposition qu'ont manifestée le gouvernement du Canada, l'opposition officielle et le Nouveau parti démocratique à cette inondation par la Seattle Light and Power, le ministre informerait-il la Chambre des mesures qu'il prend pour sauver cette vallée canadienne de l'inondation par la compagnie d'électricité américaine?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le 9 janvier, nous avons envoyé une note aux autorités américaines pour leur demander de discuter de la question. Cette façon de faire a été approuvée par le gouvernement de la Colombie-Britannique et, bien sûr, par ce gouvernement. Ce semble être la façon la plus efficace d'obtenir des résultats.

**M. Fraser:** Je reviens au caractère urgent de cette question. Le 17 décembre 1971, le ministre de l'Environnement...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député voudrait-il poser sa question aussi vite que possible, car nous avons atteint la fin de la période des questions.

**M. Fraser:** Le ministre peut-il dire à la Chambre si une protestation officielle a été enfin envoyée par le gouvernement du Canada à celui des États-Unis pour lui dire clairement que nous n'accepterons pas qu'il inonde cette vallée?

[L'hon. M. Jamieson.]

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, nous avons présenté nos instances au gouvernement américain qui, je crois, est très heureux d'en discuter avec nous. La question en suspens à l'heure actuelle n'est pas l'inondation mais le coût, et c'est l'objet de nos discussions.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Nous avons atteint la fin de la période des questions. La présidence permettra au député de Vancouver-Sud de poser une autre question supplémentaire, après quoi nous devons passer à l'ordre du jour.

**M. Fraser:** Merci beaucoup, monsieur l'Orateur. Étant donné sa réponse, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dirait-il à la Chambre pourquoi le ministre de l'Environnement a récemment déclaré que le projet d'aménagement de la rivière Skagit était défunt, quand, apparemment, il ne l'est pas?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ferai remarquer au député que cela n'est pas fort réglementaire.

**M. Fraser:** J'y reviendrai à 10 heures monsieur l'Orateur.

• (1500)

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

## LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE (N° 1)

## AFFECTATION DE CRÉDITS CONSTITUANT UNE AVANCE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 5 février, de la motion de l'honorable M. Andras: Que le bill C-124, tendant à modifier la loi de 1971 sur l'assurance-chômage (N° 1), soit lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

**L'hon. Bryce Mackasey (Verdun):** Monsieur l'Orateur, hier soir, à 10 heures, je venais de commencer mes remarques à l'étape de la troisième lecture de ce bill très important. Je me félicite d'avoir assisté à la période des questions, et j'ai l'intention de le faire de plus en plus à l'avenir. Je suis très heureux que le député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner), qui est un de mes bons amis, se soit montré aussi soucieux, au cours de la période des questions, du chômage dans la province de Québec. Je me demande comment il pourrait arriver à concilier son souci des victimes, par ricochet, de nos politiques fiscales et monétaires et la décision qu'il entend prendre plus tard en votant contre le bill C-124, ce qui signifierait qu'il est tout à fait disposé à priver les chômeurs des prestations d'assurance-chômage la semaine prochaine.

Des voix: Oh, oh!

[Français]

**M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe):** Monsieur le président, je pose la question de privilège.